

Questions orales

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—
L'INCIDENCE POSSIBLE SUR UNE ENTREPRISE TEXTILE DE
NOUVELLE-ÉCOSSE

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, pour la gouverne de la ministre, aux toutes dernières nouvelles, le président de Stanfield's, une entreprise textile de Truro, en Nouvelle-Écosse, qui emploie 800 personnes, aurait dit que sa compagnie devrait déménager à l'étranger si une entente sur la libéralisation des échanges était signée avec les États-Unis. Compte tenu de ce que cette perte signifie, sous certains rapports, bien d'autres choses pour son parti, la ministre du Commerce extérieur ne reconsidérerait-elle pas maintenant l'offensive dans laquelle elle s'est engagée en matière de libre-échange?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Non, monsieur le Président.

LA POSITION DE LA MINISTRE

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, pourquoi la ministre ne veut-elle pas reconsidérer sa position compte tenu de l'opposition grandissante au libre-échange qui se manifeste chez les 800 employés de cette compagnie, dans les brasseries qui emploient des milliers de gens et au sein des entreprises manufacturières de toutes sortes?

• (1500)

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, nous avons de plus en plus de preuves qui nous démontrent, à l'évidence, que les Canadiens ont beaucoup à gagner d'un traité commercial bilatéral avec les États-Unis.

M. Ouellet: C'est ce que M. Stanfield vous a dit en privé?

Mlle Carney: Pour la gouverne du député, les rapports du Conseil économique du Canada ont assuré que nous pourrions créer 375 000 nouveaux emplois si nous réussissions à conclure un accord bilatéral avec les États-Unis, et que nous perdrons un demi-million d'emplois sur cette même période de temps, si nous demeurons dans la foulée protectionniste que suit le monde actuellement.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA POLITIQUE DU CANADA ENVERS L'UKRAINE—L'INCIDENT
SURVENU LORS D'UN CONCERT À BUENOS AIRES

M. Andrew Witer (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Dans une lettre datée du 23 octobre dernier et adressée à Michael Wawryshyn, le ministre lui explique que le personnel de l'Ambassade du Canada à Buenos Aires n'a pas assisté à un concert donné par le *Ukrainian Canadian Choir Vesnivka* parce que le drapeau et l'hymne ukrainiens

y occupaient une place prépondérante. Il soutenait que la présence de représentants officiels du Canada à ce concert aurait pu donner lieu à une interprétation erronée de la politique du Canada envers l'Ukraine. Les Canadiens d'ascendance ukrainienne ont été choqués et offensés par cette explication.

Est-ce que le ministre fera des excuses publiques à la communauté ukrainienne du Canada et précisera-t-il la politique officielle du Canada envers l'indépendance de l'Ukraine et d'autres nations captives?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, la Chambre sera très étonnée d'apprendre que j'ai signé une lettre contenant une erreur. Elle ne le sera peut-être pas autant d'apprendre que j'ai envoyé une lettre d'excuses à M. Wawryshyn et à de nombreux autres destinataires, lettre dans laquelle j'apporte des éclaircissements sur cette affaire. J'ose croire que la question ayant maintenant été publiquement soulevée à la Chambre, tout sujet d'inquiétude pouvant subsister au sein de la communauté ukrainienne sera dissipé.

Des voix: Bravo!

L'ABSENCE DU PERSONNEL DE L'AMBASSADE DU CANADA

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures continue à insulter les Canadiens d'origine ukrainienne.

M. Hnatyshyn: Vous en insultez un ici.

M. Nunziata: M. Wawryshyn est un de mes électeurs. En réponse à une lettre que j'ai envoyée au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, il dit que les fonctionnaires de l'Ambassade du Canada n'ont pas assisté au concert parce que le choeur chantait l'hymne national ukrainien et parce que l'on faisait flotter l'emblème ukrainien. Dans une autre lettre à M. Wawryshyn, le ministre change d'air. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait-il nous donner les vraies raisons pour lesquelles les gens de l'ambassade n'ont pas assisté au concert?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur le Président. Le député me demande de répéter ce que je viens juste de dire. J'ai fait une erreur, comme il vient de le dire. C'est la seule chose sur laquelle lui et moi sommes d'accord, et serons sans doute jamais d'accord, contrairement au très hon. chef de l'opposition et au député de York-Sud—Weston.

M. Turner (Vancouver Quadra): Préoccupez-vous de la réponse du gouvernement, Joe.

M. Riis: Faites votre boulot.

M. Turner (Vancouver Quadra): Si vous voulez vous excuser, faites-le et faites-le de bonne grâce.